

Service d'informations et d'aides sociales **aux étudiant·e·s de La Cambre (SIAS)**

Le SIAS a pour mission d'aider chaque étudiant·e à surmonter les difficultés qui peuvent entraver la bonne continuité de ses études.

Julie Ravets, assistante sociale, se tient à la disposition de tou·te·s les étudiant·e·s.

L'objectif général est de trouver, avec l'étudiant·e, la solution la plus adaptée à sa réalité.

Accessible à tou·te·s les étudiant·e·s, le service social propose

- un accompagnement et un soutien aux étudiant·e·s
- une écoute, où l'étudiant·e peut parler en toute confidentialité
- un accès à l'information et à l'orientation
- une aide dans la recherche d'un logement
- une aide dans la recherche d'un job étudiant
- une aide dans la recherche de soutien financier (bourses, aides sociales, fondations, appel à projet, ...)
- une aide à la gestion de votre budget.

Le SIAS accorde, sur base de critères spécifiques, un soutien financier aux étudiant·e·s qui en font la demande.

Les formulaires de demande d'aide sociale ainsi que les critères d'octroi sont disponibles auprès de l'assistante sociale lors de ses permanences.

Le SIAS est accessible sans rendez-vous et selon les horaires suivants :

Le lundi de 13h à 15h30

Le mardi de 13h à 16h30

Le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 15h

Le jeudi de 9h à 11h30

Julie Ravets, assistante sociale

julie.ravets@lacambre.be

+32 2 626 17 94

École nationale supérieure des arts visuels de La Cambre
21 Abbaye de La Cambre, 1000 Bruxelles (2^e étage)

www.lacambre.be

« L'assistant social est un "professionnel de l'aide sociale". Son champ d'activité est vaste puisqu'il peut intervenir dans de multiples matières sociales (Mutuelles, Caisse d'Allocations familiale, Médiation de dettes, Bourses d'études, CPAS...) Il est soumis à un code de déontologie et est tenu au secret professionnel. »

Le SIAS est également le relais pour :

- l'accompagnement des étudiant·e·s en situation de handicap (voir brochure)
- l'aide à la réussite